

GAM – LETTRE FFGym n°1 – Janvier 2023

1. Niveau de pratique Performance - Totaux de référence

INDIVIDUELS	Programme	Total de Référence 2023
Nationale A 10 ans	Imposés 4 à 6	61 points
Nationale A 11 ans	Imposés 4 à 6	64 points
Nationale A 12 ans	Imposés 4 à 6	66 points
Nationale A 13 ans	Imposés 4 à 6	68 points
Nationale A 14 ans	Imposés 4 à 6	68 points
Nationale A 15 ans	Code FIG Junior	59 points
Nationale A 16 ans	Code FIG	60 points
Nationale A 17 ans	Code FIG	60 points
Nationale A 18 ans	Code FIG	60 points
Nationale A 19 - 21 ans	Code FIG	62 points
Nationale A 22 ans et plus	Code FIG	62 points
Nationale A OPTIONNEL (Code FIG) ND= Note de départ	Sol	ND 14,00 points
	Cheval d'arçons	ND 13,40 points
	Anneaux	ND 13,60 points
	Saut	ND 13,60 points
	Barres parallèles	ND 13,40 points
	Barre fixe	ND 13,10 points
Nationale B 15 ans	Imposés 4 à 6	70 points
Nationale B 16 - 17 ans	Code FIG aménagé	60 points
Nationale B 18 ans et plus	Code FIG aménagé	62 points
Nationale B optionnel 16 ans et plus (Code FIG aménagé) ND= Note de départ	Sol	ND 12,5 points
	Cheval d'arçons	ND 11,4 points
	Anneaux	ND 12,00 points
	Saut	ND 12,30 points
	Barres parallèles	ND 11,80 points
	Barre fixe	ND 11,30 points

ÉQUIPES	Programme	Total de référence 2023
Nationale A par équipes 12 ans et plus	Code FIG	264 points
Nationale A par équipes 10-11 ans	Imposés 4 à 6	194 points
Nationale A par équipes 10-13 ans	Imposés 4 à 6	196 points
Nationale A par équipes 10-15 ans	Imposés 4 à 6	205 points
Nationale B par équipes 12 ans et plus	Code FIG aménagé	180 points

2. Principes de qualification pour les finales nationales

- ✓ Prise en compte du total de référence à concurrence du nombre maximal d'individuels ou d'équipes pouvant être qualifiés (nombre déterminé début 2022 sur la base du volume total des engagements nominatifs réalisés par les clubs).
- ✓ S'il y a trop d'individuels ou d'équipes qui atteignent le total de référence, c'est le classement vertical national qui est pris en compte.
- ✓ Si le nombre d'individuels ou d'équipes atteignant le total de référence est inférieur au nombre maximal d'individuels ou d'équipes pouvant être qualifiés, des qualifications complémentaires peuvent être proposées sur la base du classement vertical national, sur décision de la commission nationale spécialisée et sans obligation de compléter les qualifications pour arriver au nombre maximal possible.
- ✓ Les demandes de qualification pour les départements et régions d'outre-mer sont prises en compte sur le classement vertical national ou en complément de qualification.
- ✓ En équipes, répartition dans les différentes divisions en fonction du classement vertical national.

3. Catégorie Nationale B optionnel - Précisions

- ✓ Championnat de France – Qualification des gymnastes Nationale B 16-17 ans ou 18 ans et plus

Les généralistes éliminés sur le concours général peuvent être récupérés sur la catégorie Nationale B optionnel sur trois agrès au maximum, sauf au saut.

Pour cela, ils doivent avoir réalisé le total de référence indiqué ci-dessus et ils sont pris en compte dans le classement vertical national.

Les clubs des gymnastes concernés sont contactés par la FFGym pour signaler cette possibilité de qualification et ils doivent ensuite indiquer si le gymnaste doit être engagé ou pas.

4. Catégorie Nationale A optionnel - Précisions

- ✓ Championnat de France – Qualification des gymnastes Nationale A 16 ans Nationale A 17 ans, Nationale A 18 ans, Nationale A 19-21 ans, Nationale A 22 ans et plus.

Les généralistes éliminés sur le concours général peuvent être récupérés sur la catégorie Nationale A optionnel sur trois agrès au maximum.

Pour cela, ils doivent avoir réalisé le total de référence indiqué ci-dessus et ils sont pris en compte dans le classement vertical national.

Les clubs des gymnastes concernés sont contactés par la FFGym pour signaler cette possibilité de qualification et ils doivent ensuite indiquer si le gymnaste doit être engagé ou pas.